

Service de l'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF de la commune de CALVI

BORDEREAU DE PRIX

| <u>N° de référence</u> | <u>REDEVANCES POUR INVENTAIRE, DIAGNOSTIC, CONTRÔLES PERIODIQUES</u> | <u>Unité</u> | <u>Prix unitaire en euros HT</u> |
|---|--|----------------|----------------------------------|
| R1o | Redevance pour inventaire, diagnostic, contrôles périodiques incluant le plan ainsi que l'intégration des différents renseignements dans le fichier informatique, (€ H.T. par semestre et par installation d'Assainissement Non Collectif) | <u>Forfait</u> | 45 |
| R2o | Redevance pour contrôles périodiques tous les 4 ans pour les installations non conformes, incluant l'intégration des différents renseignements dans le fichier informatique, (€ H.T. par installation d'Assainissement Non Collectif) | <u>Forfait</u> | 221 |
| <u>N° de référence</u> | <u>REDEVANCES POUR LE DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS A CONSTRUIRE, A REHABILITER OU EN CAS DE CESSION IMMOBILIERE</u> | <u>Unité</u> | <u>Prix unitaire en euros HT</u> |
| <u>Pour les installations à construire et(ou) à réhabiliter</u> | | | |
| R3o | Redevance pour l'examen de la conception de l'installation incluant la visite sur place ainsi que l'attestation de conformité et l'intégration des différents renseignements dans le fichier informatique, (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 146 |
| R4o | Redevance pour la visite postérieure à la réalisation des travaux avant remblaiement, (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 102 |
| R5o | Redevance pour la visite postérieure supplémentaire à la modification des travaux tel que demandé à l'issue de la première visite (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 76 |
| R6o | Redevance pour l'émission du rapport de vérification de l'exécution incluant l'intégration des différents renseignements dans le fichier informatique (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 56 |
| R7o | Redevance pour la visite qui doit être effectuée après UN (1) an de mise en service (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 132 |
| <u>Pour les installations subissant une cession</u> | | | |
| R8o | Redevance pour le diagnostic si le dernier remonte à plus de TROIS (3) ans, (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 236 |
| Si l'installation présente des risques importants pour la santé publique et l'environnement, le déroulement de la procédure est le même que celui des installations à réhabiliter : | | | |
| R9o | Redevance pour l'examen de la conception de l'installation incluant la visite sur place ainsi que l'attestation de conformité et l'intégration des différents renseignements dans le fichier informatique, (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 146 |

| | | | |
|------|---|----------------|------------|
| R10o | Redevance pour la visite postérieure à la réalisation des travaux avant remblaiement, (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 102 |
| R11o | Redevance pour la visite postérieure supplémentaire à la modification des travaux tel que demandé à l'issue de la première visite, (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 76 |
| R12o | Redevance pour l'émission du rapport de vérification de l'exécution incluant l'intégration des différents renseignements dans le fichier informatique, (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 56 |
| R13o | Redevance pour la visite qui doit être effectuée après UN (1) an de mise en service (€ H.T. par installation) | <u>Forfait</u> | 132 |

Bordereau des prix des Prestations Supplémentaires

L'utilisateur est libre de choisir le prestataire de son choix pour les prestations suivantes.

| N° du prix | Définition | Unité | P.U. C HT |
|---|---|---------|------------|
| <i>Prestations supplémentaires "ETUDES"</i> | | | |
| Et1 | Visite de terrain supplémentaire à celles prévue au contrat | Forfait | 77 |
| Et2 | Sondage à la tarière manuelle (pour 1 sondage) | Forfait | 36 |
| Et3 | Tests de perméabilité comprenant au moins 3 imprégnations | Forfait | 204 |
| Et4 | Etude complète faisabilité | Forfait | 153 |
| Et5 | Etude complète pour la détermination d'une installation Assainissement Non Collectif avec notice justificative et descriptive, Vues en plan et en coupe | Forfait | 510 |
| Et6 | Etude hydrogéologique | Forfait | 850 |
| Et7 | | | |
| <i>Prestations supplémentaires "ENTRETIEN"</i> | | | |
| En1 | Vidange d'une installation (bac à graisse et fosse toutes eaux) incluant l'évacuation des matières de vidange en vue de leur traitement dans un centre agréé | Forfait | 561 |
| En2 | contrôles de tous les équipements de l'installation NE COMPRENANT PAS de matériel électro-mécanique | Forfait | 153 |
| En3 | contrôles de tous les équipements de l'installation COMPRENANT des matériels électro-mécaniques (pompe de relevage, électro-vanne) | Forfait | 357 |
| En4 | | | |
| En5 | | | |
| <i>Prestations supplémentaires "DESTRUCTION INSTALLATION DESAFFECTEE "</i> | | | |
| DID1 | AVANT Destruction, vidange d'une installation (bac à graisse et fosse toutes eaux) incluant l'évacuation des matières de vidange en vue de leur traitement dans un centre agréé | Forfait | 561 |
| DID2 | AVANT Destruction, Nettoyage des éléments ayant contenu les eaux usées avec pompage des eaux de lavage et évacuation vers un centre de traitement agréé | Forfait | 153 |
| DID3 | Percement de la fosse toutes eaux et remblaiement en matériaux inertes | Forfait | 255 |
| DID4 | Destruction des canalisations, évacuation des fragments, comblement des tranchées en matériaux inertes | ml | 18 |
| DID5 | Redevance au titre du contrôle de mise hors service | Forfait | 143 |

Ces tarifs de base sont établis en valeur du 01/02/2015 et seront actualisés chaque année au 1er janvier selon la formule d'actualisation prévue à l'article 26 du contrat